

Championnat départemental d'Escalade

Epreuve difficulté

Mercredi 11 février 2026

- **Complexe Sportif du Zéphir au Loroux Bottreau - 44430**

- 9h / 9h30 : Accueil
- 9h35 : Briefing général
- 9h45 : Briefing juges
- 10h : Début de la compétition
- 16h : Fin de compétition
- 16h15 : Podium

Déroulement :

- Escalade de type difficulté par équipe de 2 (les 2 doivent faire les mêmes voies)
- 3 voies de difficulté (ou 4 si assez de juges)
- Epreuve de vitesse (2 essais par personne)

Classement et qualification pour le régional selon les résultats au combiné (addition des trois résultats: bloc, difficulté et vitesse ; cf règlement national).

Matériel :

- Chaque établissement prévoit son propre matériel. Pas de prêt possible.
- Système d'assurage à blocage assisté autorisé (type gri gri, clickup...) ainsi que tube.
- Magnésie en poudre autorisée.

Sécurité :

- Les élèves doivent savoir assurer en tête.
- L'enseignant est garant de la sécurité de ses propres élèves. La participation au championnat départemental impose que chaque élève ait suivi un apprentissage à la grimpe et à l'assurage en tête.

Juge :

Chaque établissement doit fournir au minimum un juge non grimpeur.

Les établissements doivent confirmer la participation de leurs équipes et indiquer les éventuels changements auprès de l'UGSEL 44 **avant le 5 février**, ainsi que la liste des juges

➤ **Régional d'Escalade : 25 mars 2026 (Le Mans)**